

TRANSMIS LE : REQU LE 26 FEV. 2021

POUR ACTION A : FB

POUR INFORMATIONS :

ID / V.

Maurice BROQUET  
34 rue du Grand Balcon  
71000 MACON

Gérard BOYER  
Martiarotzaenia  
64220 ST JEAN LE VIEUX

### VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 Fédération Française d'Aviron

Nous, soussignés, vérificateurs aux comptes de la FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON, conformément à la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale qui s'est tenue le 16 mars 2019 à Deauville,

Nous sommes rendus les 14 décembre 2020 et 25 février 2021 au siège de la fédération afin de procéder à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

Après avoir eu accès à tous les documents comptables, obtenu tous les détails et explications nécessaires,

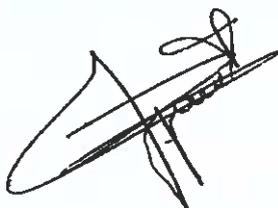
Attestons que les dépenses sont correctement justifiées, que nous n'avons décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui vous sont présentés reflètent l'ensemble des opérations de la fédération pour l'exercice écoulé, il en ressort un résultat excédentaire de 167117.13 euros.

Nous tenons à remercier messieurs les trésoriers ainsi que l'équipe comptable pour leur coopération à la vérification des comptes.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et donner quitus de leur gestion aux membres du Comité Directeur.

Fait à Nogent-sur-Marne,  
Le 25 février 2021

Maurice BROQUET



Gérard BOYER



